



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présence de la France dans le pacifique

Question écrite n° 22112

Texte de la question

M. Sylvain Brial attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les conséquences du *Brexit* sur la présence de l'Europe dans le pacifique. La France sera pratiquement le seul pays européen à y être présent avec trois territoires de première importance. La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie, les îles de Wallis- et-Futuna donnent, de toute évidence, à la France la deuxième ZEE au monde, un poids économiques important, un rôle culturel essentiel. Il lui demande quelles conséquences il tire de ce changement géopolitique majeur et de quelle manière il compte adapter la France à cette nouvelle donne. La Chine, l'Australie adoptent de nouveaux comportements et le Pacifique est le théâtre de nouveaux enjeux, aussi il lui demande de quels moyens la France dispose pour y défendre ses intérêts spécialement ceux de ses territoires dans cet océan.

Texte de la réponse

Alors que le Royaume-Uni s'apprête à quitter l'Union européenne, la France deviendra de facto le principal pays de l'Union européenne dans la région. Néanmoins, le Royaume-Uni, qui a commencé à renforcer son réseau diplomatique dans le Pacifique, a toujours été et restera, même après le Brexit, un partenaire important de la France dans cette région. En revanche, la France aura un rôle essentiel au sein de l'UE pour encourager ses partenaires à adopter une stratégie européenne pertinente pour le Pacifique. Le Pacifique doit faire face à de nombreux défis, en particulier aux effets du changement climatique et à l'amenuisement de la biodiversité, dont il est une des réserves majeures à l'échelle de la planète. La région est également le théâtre de changements géopolitiques majeurs qui en font un espace de plus en plus convoité. C'est dans ce cadre que le Président de la République, dans un discours qu'il a prononcé en mai 2018 à Sydney, sur la base militaire australienne de Garden Island, a posé le cadre de la stratégie française dans l'Indopacifique. Il s'agit de proposer à nos partenaires stratégiques de la région de travailler ensemble, dans des formats bi, tri ou même quadrilatéraux pour relever les défis de la région, préserver l'équilibre existant en évitant tout hégémonisme. C'est en application de cette stratégie qu'a été lancée l'Initiative "adaptation et biodiversité dans le Pacifique", un mécanisme multi-bailleurs lancé lors du One Planet Summit de New-York (septembre 2018) et qui réunit la France, l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Plus de 540 000 Français sont établis dans le Pacifique où l'intégration régionale de nos territoires constitue une priorité de notre diplomatie. La France entretient dans l'espace indopacifique des moyens militaires pré-positionnés qui représentent 8 000 hommes et y dispose d'un réseau diplomatique étoffé, renforcé en cette fin d'année par le déploiement des délégués de la Nouvelle-Calédonie dans nos ambassades de la région. L'accession en 2016 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française au statut de membre à part entière de la principale organisation politique en Océanie - le Forum des îles du Pacifique – et le fait que Wallis-et-Futuna y dispose depuis l'année dernière du statut de membre associé, constituent à cet égard une avancée diplomatique remarquable et une illustration concrète de l'adaptation de la France à la nouvelle donne géopolitique de la région.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22112

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7036

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9438